

Statistiques agricoles : techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection pour la période 1999-2003

1998/0296(COD) - 11/11/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: poursuivre l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 1999-2003. CONTENU: dans le cadre de la mise en oeuvre de la décision 94/753 /CE du Conseil, un certain nombre d'actions ont été entreprises en vue de fournir aux services de la Commission, avant la récolte et avant que les premières statistiques officielles ne soient disponibles, des surfaces et de la production des principales cultures. Ces actions se terminent fin 1998. La présente proposition de décision vise la réorganisation et la poursuite, pour la période 1999-2003, des actions utilisant les techniques des enquêtes aréolaires et de télédétection ayant donné jusqu'ici des résultats satisfaisants et qui sont donc en mesure de répondre aux besoins d'information de la Commission. Il est prévu que la Commission fera rapport au Parlement européen et au Conseil, au plus tard le 31/07/2003, sur la mise en oeuvre des actions, rapport assorti de propositions éventuelles pour la poursuite de ces actions.